

Le Congrès de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises

Après l'inauguration de l'exposition philatélique nationale qui s'est ouverte samedi à la nouvelle mairie de Lille...

M. Dolé ouvre la séance et M. Rubil félicite les membres du comité pour leur activité et se déclare heureux d'assister à ce congrès philatélique.

M. Minquies de Bruxelles, après avoir remercié le comité pour l'hospitalité qui lui a été faite, exprime toute la sympathie que lui inspire la belle et hospitalière France...

M. Dolé annonce ensuite que la médaille d'or de la Fédération sera délivrée cette année à M. François de Paris. L'attribution de cette distinction est particulièrement bien accueillie.

Après avoir entendu les rapports du trésorier sur la situation financière et de M. Berthelot, secrétaire général, qui donne un compte rendu des 13 séances plénières qui se sont tenues précédemment...

M. Dolé annonce ensuite que la médaille d'or de la Fédération sera délivrée cette année à M. François de Paris.

Pentecôte roubaiese

La solennité religieuse qu'est la Pentecôte a manifesté tout l'éclat que lui confère la liturgie qui, ce jour-là, change les couleurs de l'église.

Les feux ardents du soleil ont poussé sur les routes, les boulevards et les jardins publics, la foule des citoyens qui n'avaient pas pris le grand départ pour la mer ou la campagne.

LE MARTYR D'UNE FILLETTE A ROISEL

A la suite d'une dénonciation, la gendarmerie de Roisel a ouvert une enquête sur des faits très graves reprochés au jeune Olympe Prévost, accusé de martyriser la fillette de son amie, âgée de deux ans.

Prévost était arrivé dans la commune depuis deux mois et il habitait au hameau de Fléchin.

Pendant quelques jours, Prévost se montra doux avec l'enfant, mais bientôt il la battit et se livra sur elle à des actes de violence.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Il y a quelques jours, il décida de la priver complètement de nourriture.

Son amie alla chercher avec sa fillette, montrant de fait, elle était en proie à la plus vive anxiété.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

Prévost ne se contenta pas de frapper l'enfant, il l'obligeait à rester étendu sur le sol, en plein soleil, des heures durant et la frappait avec une brutalité inouïe.

A Wattrelos, la société "La Boule d'Or" a célébré son cinquantième anniversaire



LES SOCIÉTAIRES DE LA "BOULE D'OR" MASSÉS DEVANT L'ÉGLISE SAINT-MACLOU. (Photo J. de R.)

La célébration du cinquantième de la société « La Boule d'Or », de la rue Valon au Bas-Chemin, restera une date inoubliable pour tous les sociétaires.

Il y eut une journée agréable au milieu de la sympathie d'un grand nombre de confrères et le temps particulièrement splendide contribua à la réussite des festivités.

Les sociétaires se réunirent le matin au siège, café Caléain, rue Valon au Bas-Chemin et, accompagnés de leurs confrères des sociétés du Carin, de chez Delcambre rue Jean-Jaures, de chez Delcambre à la Houzarde, de « Quo qui lui fait », des boxeurs de Beauvieu, se

rendirent à la messe de 11 h. 30, en l'église Saint-Maclo, après avoir parcouru la rue des Poilus, la rue Neuve et la rue Jean-Jaures. Un groupe de sociétaires de la Philharmonie du Crêt-vert, agrémentait le cortège de ses vivants accords.

A la sortie de l'église, tandis que toutes les sociétés étaient réunies sur la place, un aéroplane vint évoluer au-dessus de celle-ci et fit pleuvoir une multitude de fleurs.

Par les rues de la Poste, de la Concorde et des Poilus, les bouleurs rejoindront au siège. A l'entrée du café tendis que les sociétés alignées sur

deux rangs leur faisaient comme une garde d'honneur, M. Emile Saliembier, président de la société jubilaire reçut une corbeille de fleurs magnifiques.

Au même instant, le « Marseillaise » se faisait entendre.

Le banquet réunit de nombreux sociétaires et leurs familles ainsi que différents délégués de sociétés. La réunion se déroula dans une atmosphère des plus cordiales. M. Duhamel, secrétaire de la société rendit hommage au dévouement du président. Ce dernier remercia les sociétaires et promit de rester toujours attaché à la société.

Un temps magnifique a favorisé la ducaise du Sacré-Cœur qui eut lieu dimanche 4 juin à 10 heures.

La messe fut célébrée à 10 heures, à la messe de communion à 11 h. 30. 25 garçons et 23 filles se sont présentés à la Sainte-Table et avaient été précédés par les choristes de la paroisse.

Après la messe, les choristes ont exécuté un concert de chants et de cantates. L'assistance a été tout aussi nombreuse que lors de la grande messe et aux vêpres.

Le Syndicat des contribuables tiendra sa nouvelle permanence le mardi 6 juin, de 12 à 14 heures, afin de permettre aux contribuables de se faire inscrire.

Les membres du Comité demandent à tous leurs amis de se rendre libres pour le 8 courant, afin d'assister à la réunion de 20 h., où seront prises d'importantes décisions.

Enfin, la troisième liste de la pétition sera la destination de tous les contribuables au siège, chez M. Pat. Café de l'Harmonie, 22, Grand-Place, à Wattrelos.

LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Les musiciens désireux de former l'orchestre de concert qui aura lieu le soir du 10 juin, à 8 heures, au Cercle de la Musique, rue de la République, sont priés de se rendre à l'heure indiquée. Se munir de petits cahiers de notes.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le percepteur mardi 6 juin, de 9 h. 30 à 11 h., au dépôt de marchandises.

UN PIÉTON EST RENVERSÉ PAR UN AUTO. — M. Mouquet, commissaire de police du 2^e arrondissement, a été informé vendredi soir qu'un habitant de la rue de la République, fort Briel, 30, M. Jules Lederec, 70 ans, en traversant la chaussée rue des Arts, a été renversé par un auto.

Le blessé a été transporté à l'hôpital de la rue de la République, où il est actuellement sous les soins de M. le docteur Mause et projeté sur le sol.

STÉPHANE MARLOT. — Pas de répétition demain mardi 6 juin. Dernière répétition pour la séance, rue d'Alsace, mardi 13 juin.

CROIX LA DUCASSE. — La ducaise de la place de la République a attiré hier dimanche une foule nombreuse qui, en raison du beau temps et de l'intérêt des attractions, s'est abîmée à discuter, surtout durant l'après-midi. Les habitants de Croix et ceux des communes voisines ont profité de ce premier jour de fête, qui a été un véritable succès.

WASQUEHAL. — Depuis quelques mois, les habitants du quartier dit « Fort Chabrol », situé au fond de l'impasse Lavoisier et en contrebas du canal de Roubaix, ont été victimes de graves inondations.

Les habitants de Wasquehal, ont encore présent à la mémoire les graves inondations qui se sont produites il y a environ une trentaine d'années presqu'au même endroit, mais de l'autre côté de la berge, au lieu dit « Le Plomeux ».

Les anciens habitants de Wasquehal, ont encore présent à la mémoire les graves inondations qui se sont produites il y a environ une trentaine d'années presqu'au même endroit, mais de l'autre côté de la berge, au lieu dit « Le Plomeux ».

Les anciens habitants de Wasquehal, ont encore présent à la mémoire les graves inondations qui se sont produites il y a environ une trentaine d'années presqu'au même endroit, mais de l'autre côté de la berge, au lieu dit « Le Plomeux ».

Les anciens habitants de Wasquehal, ont encore présent à la mémoire les graves inondations qui se sont produites il y a environ une trentaine d'années presqu'au même endroit, mais de l'autre côté de la berge, au lieu dit « Le Plomeux ».

Les anciens habitants de Wasquehal, ont encore présent à la mémoire les graves inondations qui se sont produites il y a environ une trentaine d'années presqu'au même endroit, mais de l'autre côté de la berge, au lieu dit « Le Plomeux ».

Les anciens habitants de Wasquehal, ont encore présent à la mémoire les graves inondations qui se sont produites il y a environ une trentaine d'années presqu'au même endroit, mais de l'autre côté de la berge, au lieu dit « Le Plomeux ».

Les anciens habitants de Wasquehal, ont encore présent à la mémoire les graves inondations qui se sont produites il y a environ une trentaine d'années presqu'au même endroit, mais de l'autre côté de la berge, au lieu dit « Le Plomeux ».

Les anciens habitants de Wasquehal, ont encore présent à la mémoire les graves inondations qui se sont produites il y a environ une trentaine d'années presqu'au même endroit, mais de l'autre côté de la berge, au lieu dit « Le Plomeux ».

Les anciens habitants de Wasquehal, ont encore présent à la mémoire les graves inondations qui se sont produites il y a environ une trentaine d'années presqu'au même endroit, mais de l'autre côté de la berge, au lieu dit « Le Plomeux ».

LES FRÈRES DE LA RUE DE GAND

L'actif et dévoué Comité du groupe des Frères de la rue de Gand, qui a présidé les fêtes de la Pentecôte, a été très heureux des premiers résultats, car les jeux organisés en divers endroits, ont attiré hier, dimanche, beaucoup de monde et suscité de nombreuses sympathies.

Mais la grande journée sera ce lundi. Dans la matinée, la remarquable braderie annuelle verra affluer les amateurs d'occasion qui savent la variété d'objets trouvés dans cette liquidation périodique.

Dans l'après-midi, rue du Clocher, ce sera, pour les sportifs, le concours international de chiens de défense, où les meilleurs spécimens de la région se produiront, et accompagnant leurs propriétaires et leurs exploités.

Par la suite, il passera dans la rue de Gand, ce lundi, l'Union des Commerçants de ce quartier, recevant les visiteurs à la récompense de leurs mérites et efforts.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE A L'HARMONIE MUNICIPALE

A l'issue de sa dernière assemblée, l'Harmonie municipale a donné une soirée amicale aux deux nouveaux vice-présidents, MM. H. Ledesou et A. Lagache.

MM. Ledesou et Lagache, remercièrent pour leur accueil et leur confiance qui leur était témoignée. Les deux nouveaux vice-présidents ont remercié les membres de l'Harmonie municipale.

Le budget primitif pour 1934. — Les prévisions du budget primitif pour 1934 se résument par un équilibre entre les recettes et les dépenses, soit à la somme de 249.000 fr.

Les comptes et budgets ont été approuvés sans observations.

Le Conseil approuve ces divers documents. Le plan d'aménagement. — Sur avis de la Commission des travaux de la Ville, le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le budget primitif pour 1934. — Les prévisions du budget primitif pour 1934 se résument par un équilibre entre les recettes et les dépenses, soit à la somme de 249.000 fr.

Les comptes et budgets ont été approuvés sans observations.

Le Conseil approuve ces divers documents. Le plan d'aménagement. — Sur avis de la Commission des travaux de la Ville, le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Le Conseil décide d'adresser un vœu au préfet de la Seine, afin qu'il soit possible de faire venir à Paris, le plus tôt possible, les matériaux nécessaires à la construction de la ligne de métro de la gare d'Orléans à la gare de la Chapelle.

Journal de Roubaix

Aujourd'hui, lundi 5 juin: Aujourd'hui, lundi 5 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin. Demain, mardi 6 juin.

Journal de Roubaix

Aujourd'hui, lundi 5 juin: Aujourd'hui, lundi 5 juin. Demain, mardi 6 juin.

Demain